



## DETECTEUR DE FUITE DDH2 UV



Photo non-contractuelle.

### PRESENTATION

**DDH2 UV** : détecteur de fuite pour CFC, HCFC, HFC, mélanges à base HFO (R-448A, R-450A, etc. ), et HFO R-1234yf, R-1234ze et R-1233zd).

Les fuites sont signalées par une alarme sonore et visuelle (embout lumineux) et un écran d'affichage numérique qui permet d'estimer le débit de fuite en g/an. Une lampe UV 3 LED positionnée à l'avant du **DDH2 UV** permet de localiser visuellement avec précision la zone de fuite des circuits ayant préalablement été chargés avec un traceur fluorescent.

Efficace et simple d'utilisation, le détecteur **DDH2 UV** possède une calibration automatique et est fourni dans une mallette de protection avec filtres de rechange, piles, et adaptateur secteur.

### DESCRIPTION TECHNIQUE

- Détection haute performance par aspiration et capteur à diode chauffée – durée de vie supérieure à 300 h
- 3 niveaux de sensibilité sélectionnables (faible-normale-haute)
- Signal visuel par flash lumineux de l'embout
- Signal sonore à intensité variable (augmente à l'approche de la fuite). Peut être désactivé
- Eclairage LED UV en face avant pour détection complémentaire avec traceurs fluorescents, avec bouton ON/OFF indépendant de la mise en marche du détecteur
- Ecran à affichage numérique d'estimation du débit de fuites gradué de 1 à 9 :
  - 1 à 3 : fuite < 2.8 g/an
  - 4 à 6 : 2.8 g/an < fuite < 14 g/an
  - 7 à 9 : fuite > 14 g/an
- Etalonnage et réinitialisation automatique
- Voyant indicateur de batteries faibles
- Sonde flexible

### SPECIFICATIONS

Seuil de détection	1,7 g/an de R-134a – 0,9 g/an de R-22 En statique : 0,4 g / an de R1234yf
Temps de chauffe	20 s maximum
Alimentation	4 piles alcalines 1.5V R6 ou secteur (adaptateur)
Température d'utilisation	De -4°C à +52°C
Durée de vie du capteur	> 300 h
Longueur de la sonde	430 mm
Longueur du corps	270 mm
Poids	480 g
Conforme à la norme EN 14624	

Les renseignements contenus dans cette fiche produit sont les résultats de nos études et de notre expérience. Ils sont donnés de bonne foi, mais ne peuvent en aucun cas constituer de notre part une garantie, ni engager notre responsabilité, particulièrement en cas d'atteinte aux droits des tiers, ni en cas de manquement des utilisateurs de nos produits aux réglementations en vigueur les concernant.

